

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **1. Clause Générale**

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions d'achat, sauf conditions particulières consenties par écrit par notre société au client.

### **2. Formation du contrat**

Nos offres et devis prévoient les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales. Ils constituent un contrat ferme dès l'acceptation par le client accompagnée du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le devis.

Nos offres et devis ne sont valables que pendant un délai de 1 mois. Au-delà de cette période, il sera proposé un autre devis et nous ne serons plus tenus par les termes de cette offre. En cas de commande reçue par l'acheteur, celle-ci ne sera considérée comme acceptée définitivement par nous qu'après acceptation écrite de notre part. Dans ce cas, cette acceptation constituera les conditions particulières du contrat.

### **3. Propriété intellectuelle et confidentialité**

Les études, plans, dessins et documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent la propriété exclusive de notre société, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande.

### **4. Exécution des travaux et délais**

L'ordre de commencer les travaux ne peut nous être donné qu'après acceptation de nos propositions écrites et versement de l'acompte à la commande, sauf si ce dernier est exclu par les conditions particulières.

En dehors de toute disposition particulière, le commencement des travaux a lieu après un délai normal de préparation.

Les délais d'exécution figurant dans nos offres et devis ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendant notamment des difficultés d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs et de la fourniture à temps par le client des spécifications techniques et études et travaux préparatoires. Néanmoins une fois le devis accepté et l'acompte de 30% versé, l'entreprise s'engage à effectuer les travaux dans un délai de 90 jours, à la condition bien sûr de recevoir le matériel en temps et en heures.

Les retards d'exécution ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. Les clauses pénales figurant sur les papiers commerciaux de nos clients nous sont inopposables

## **5. Garantie**

Pour les clients consommateurs, sont applicables la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-14 du code de la consommation et celle relative aux défauts de la chose vendue ou vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil. La garantie relative aux défauts de la chose vendue ou vices cachés est également applicable aux professionnels. La demande en garantie peut être formulée auprès de *SAS LE BOHEC – Z.A. de Triévin – 29420 PLOUVORN.*

Pour agir en garantie légale de conformité, le client :

- ✓ bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien ;
- ✓ peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien sauf si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité
- ✓ est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai reste fixé à six mois.

Le client peut mettre en œuvre la garantie des vices cachés et, à ce titre, choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du code civil.

Ces garanties ne s'étendent pas aux effets de l'usure normale, de la négligence ou du défaut d'entretien, des fautes d'exploitation, des abus d'usage, des dommages causés par des tiers, des modifications ou interventions sur l'installation sans autorisation expresse de notre part. De même, elles ne s'étendent pas à une éventuelle inadéquation des caractéristiques de celle-ci avec les besoins propres du client non exprimés dans la commande.

## **6. Prix. Conditions de paiement. Pénalités**

Les prix mentionnés dans nos offres sont stipulés Hors Taxes et peuvent être révisés au moment de leur règlement par l'application de la formule suivante :  $P = P0 \times (BT38/BT38^{\circ})$

P = prix révisé HT

P0 = prix initial HT

BT = valeur de l'indice publié à la date de facturation des travaux

BT0 = valeur de l'indice publié à la date du devis

Indice (ou index BT) retenu : *BT38 : PLOMBERIE*

Leurs montants, les conditions de paiement et la date d'échéance sont précisés dans les conditions particulières et sur nos factures. Sauf stipulation contraire figurant dans les conditions particulières ou

sur nos factures, le paiement est effectué par chèque (ou traite acceptée) à 30 jours à compter de la date de facture.

A défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviennent immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites.

De plus, à titre de clause pénale et en application des dispositions légales, le client sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement, calculée sur l'intégralité des sommes dues, par application d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt de *de la BCE appliqué à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points*.

A ces pénalités de retard s'ajoutera, une indemnité forfaitaire, actuellement fixée à 40 €, prévue à l'article L441-6, alinéa 12 du code de commerce, que le client soit professionnel ou non. En cas de modification réglementaire de cette indemnité, le nouveau montant sera de plein droit substitué à celui figurant dans les présentes conditions générales de vente.

Il n'est pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

Seul l'encaissement effectif des chèques, traites ou LCR (lettre de change relevé) sera considéré comme valant complet paiement au sens des présentes conditions générales.

#### **7. Clause de réserve de propriété**

**Le transfert de propriété de nos produits et installations est suspendu jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre).**

**Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.**

#### **8. Médiation et Règlement des litiges**

En cas de contestation et sous réserve de l'application de l'article 48 du Nouveau Code de Procédure Civile, les tribunaux dans le ressort desquels se trouve notre siège sont seuls compétents.

Le client non professionnel pourra recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable des litiges, conformément aux articles L612-1 et suivants du code de la consommation, en contactant BATIRMEDIATION CONSO, 834 chemin de Fontanieu – 83200 LE REVEST LES EAUX au 07 68 46 59 09 ou [contact@batirmediation-conso.fr](mailto:contact@batirmediation-conso.fr) ou via le formulaire de saisine sur <http://batirmediation-conso.fr>

## **9. Protection des données personnelles**

Les données personnelles collectées par l'entreprise via le devis <nom, prénom, adresse, téléphone, adresse électronique, etc.) > sont enregistrées dans notre fichier de clients et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client et le traitement des commandes

Les informations personnelles collectées sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 12 mois/~~années~~

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du client ne soit nécessaire.

Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition, d'effacement de ses données ou d'une limitation de leur traitement.

Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant SAS LE BOHEC – Service Administratif – Z.A. de Triévin – 29420 PLOUVORN – Tél : 02.98.61.02.73 – Email : [administratif@lebohec-genieclimatique.bzh](mailto:administratif@lebohec-genieclimatique.bzh).

Dans le cas où le client ne souhaiterait pas/plus recevoir des messages promotionnels et invitations via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux, celui-ci à la possibilité d'indiquer son choix lors de la finalisation de sa commande, de modifier son choix en contactant l'entreprise dans les conditions évoquées ci-avant.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

#### **10. Droit applicable**

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux prestations et ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit.